

Réf: Dossier N° 094810

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE D'EXCELLENCE MEDICAL XMED »

Siège social Abidjan, Bingerville, CARREFOUR CIE, Lot 1059,
Ilot 128

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE D'EXCELLENCE MEDICAL
XMED »

Objet: LA CREATION ET LA GESTION DE CENTRES D'EXCELLENCES MEDIAUX : CABINET ET CLINIQUE MEDICAUX, L'ASSISTANCE MEDICALE : SOINS ET EXAMENS MEDICAUX EN AMBULATOIRE, TRANSPORT ET EVACUATION ET LE RAPATRIEMENT SANITAIRE, LA CONCIERGERIE MEDICALE, LA SOUS-TRAITANCE MEDICALE DANS TOUS LES DOMAINES, LE SUPPLY: LA FOURNITURE, LA DISTRIBUTION, LA VENTE ET LA FABRICATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, LA REPRESENTATION PHARMACEUTIQUES, L'UNIVERSITY: LA FORMATION MEDICALE, LE COACHING ET LA CONSULTANCE, LE CRO-TRIALS: TRIALS MANAGEMENTSERVICES, DIVERS , ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE, LS PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE, ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, CARREFOUR CIE, Lot 1059, Ilot 128

Dirigeant(s) : M YEO DOGNIMIN OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02948 du 06/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14823/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

